

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FREDERIC CONSTRUCTION »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA EBIMPE  
VILLAGE NON LOIN DE L'ECOLE PRIMAIRE EPP EBIMPE 2,  
Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/03/2023 , et enregistrés au CEPICI le 10/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FREDERIC CONSTRUCTION »

Objet : La société a pour objet :

BTP  
Construction  
Bâtiment  
Génie civil  
Lotissement  
Prestations de services diverses

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie

tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA EBIMPE VILLAGE NON LOIN DE L'ECOLE PRIMAIRE EPP EBIMPE 2, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M DJEBE AGBISSI FREDERIC ARISTIDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03166 du 21/03/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22998/GTCA/RC/2023 du 21/03/2023

